

Première partie

*Les voyages  
de la Cour*

## Chapitre premier

LE 21 FÉVRIER 1660, le roi Louis XIV vint à Cotignac. À cheval sur son superbe coursier, pas à pas, marche après marche, il fit l'ascension du mont Verdaille jusqu'où l'attendait Notre-Dame-de-Grâce à laquelle il devait la vie.

L'air était pur et lumineux comme il en est des hivers de Provence.

Le petit village de Cotignac, depuis plus d'un siècle centre d'un pèlerinage réputé, paraissait s'écouler de la falaise même, avec ses toits de tuiles roses, ses fontaines rassurantes sous le soleil vibrant, ses grottes accueillantes à la prière et la méditation. Au loin, par-delà un moutonnement de collines et de plaines, on avait parfois l'illusion de discerner, mêlé au bleu du ciel, l'azur de la Méditerranée.

Au pied de la falaise aux couleurs changeantes, la reine Anne d'Autriche sa mère, dans l'église agenouillée, revivait les moments d'angoisse et d'espérance qu'elle avait traversés vingt-deux années plus tôt, épouse partagée entre le royaume de son mari le roi Louis XIII et

l'Espagne de ses deux frères: Philippe IV et le cardinal-infant Ferdinand, ennemis déclarés de la France.

La malédiction de sa stérilité l'accablait alors, après plus de vingt années d'une union sans charme où le spectre de la répudiation sans cesse brandi par l'intolérant cardinal de Richelieu dont elle dérangeait les plans politiques avait transformé les jours de sa vie en cauchemar, à elle, femme jeune et belle encore, reine de France abandonnée de tous. Elle n'avait eu d'alternative pour survivre que de se laisser porter par la Foi et l'Espérance. C'était l'instant suprême où seule apparaissait pour la sauver l'intervention de Dieu, où seuls les « mystiques » avaient pu relever son courage. Au cours des années, dans sa grande détresse, eux seuls avaient pu soutenir cette femme affligée, la pauvre reine de France Anne d'Autriche, vivant dans l'anxiété perpétuelle de ne point devenir mère.

Seules ces humbles et pieuses voix chuchotant, murmurant avec tendresse et conviction la promesse divine, lui avaient rendu force et confiance en elle-même et en son corps menacé du pire échec à infliger à une femme, et qui la rejetait vivante hors de la vie: la stérilité.

Les mystiques et leur chaleureuse charité, celle même de Dieu sur terre, par leurs voix ferventes qui s'élevaient de couvents discrets, de pèlerinages méconnus sans autre ambition que de transmettre le message divin, l'avaient consolée.

Il y avait d'abord eu sœur Anne-Marie, une calvairennaise, de cet ordre des Filles du Calvaire, vouées « à la contemplation des mystères de la passion du Christ et de la compassion de Notre-Dame ». Ordre fondé par le père Joseph, l'éminence grise du cardinal de Richelieu.

Sœur Anne-Marie, née bretonne sous le nom d'Anne de Goulaine, avait pris le voile dans un couvent de Morlaix. Elle avait été stigmatisée le vendredi saint 1630, au cours d'une extase devant sa communauté. Depuis longtemps elle était favorisée de communications avec le Ciel. Bien qu'elle fût surtout la voyante du roi Louis XIII et de son cardinal qui l'avaient fait venir à Paris, les conseillant et les secouant dans leur foi imprécise et qu'elle estimait toujours insuffisante – n'avait-elle pas annoncé que « Corbie serait reprise »? –, ce qui était un miracle que stratégiquement ils n'avaient pas voulu envisager – sœur Anne-Marie, elle, n'oubliait pas la reine qu'eux oublièrent si volontiers. Maintes fois elle lui avait fait dire de la part de Dieu qu'elle serait exaucée dans son espoir d'être mère.

Il y avait eu aussi à Beaune, en Bourgogne, une carmélite, sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Celle-ci avait eu de nombreuses et discrètes apparitions de la Vierge et de l'Enfant Jésus.

L'année où Anne d'Autriche était allée s'agenouiller devant Notre-Dame du Bon-Remède à l'abbaye de Frigolet, près d'Avignon, pour une nouvelle et ardente supplication, le 16 février 1632, la religieuse avait reçu la grâce du mariage mystique et avait été stigmatisée.

Son destin spirituel exceptionnel semblait lié de quelque façon à ce don vainement attendu d'un héritier sur le trône de France. Le Seigneur lui faisait confiance, avait-elle communiqué, « ... de l'amour qu'il portait au roi... Il voulait qu'elle priât pour obtenir un Dauphin... Elle le tiendrait par son Enfance... Il serait l'œuvre de son Enfance divine ».

Or, en son couvent, sœur Marguerite était chargée d'habiller pour les cérémonies la statue de l'Enfant Jésus

qu'on appelait le Petit Roi de Gloire. En diverses circonstances, elle l'avait revêtu des habits du Dauphin. Le 15 décembre 1635, elle avait reçu la promesse qu'elle ne mourrait pas sans avoir vu cette grâce accomplie d'un Dauphin donné à la France. Et le carmel de Beaune en avait fait informer la reine par le grand couvent de Paris. Le 15 décembre 1637 la carmélite avait appris de la même source divine que la reine était enceinte d'un Dauphin... alors que celle-ci était encore dans le doute quant à son état.

Enfin, il y avait eu le frère Fiacre. Un humble parmi les humbles. Cet artisan potier de Montmartre, amoureux constant de la vie religieuse, avait fini par obtenir la grâce d'entrer au couvent des augustins déchaussés, dits les « petits pères », dont il servait la messe chaque matin et partageait les prières le dimanche. Admis le 19 mai 1631 dans la communauté, il avait pris le nom de frère Fiacre de sainte Marguerite.

Or, dès l'abord, ce modeste orant du petit couvent des augustins s'était senti investi par le Ciel d'une urgente mission de prier et de faire accomplir des vœux pour que le mariage du roi, stérile depuis bientôt vingt ans, connût la naissance d'un héritier à ce foyer déshérité.

Si urgente était cette mission exigée du pauvre frère qu'il dut, par la fin, se confier à son confesseur.

— Mon père, voilà sept années que Dieu m'a donné la pensée de faire des vœux et des prières à Dieu et à la Sainte Vierge pour le roi et la reine. J'ai toujours cru que Dieu leur voulait donner un Dauphin, et qu'il serait même nécessaire d'avertir Leurs Majestés...

Frère Fiacre avait déjà reçu au sujet de ce vœu des instructions très précises : Dieu voulait que le frère Fiacre fit

trois neuvaines en l'honneur de la Sainte Vierge : la première en l'honneur de Notre-Dame-de-Grâce, au sanctuaire de Cotignac, en Provence, la seconde en l'église de Notre-Dame de Paris, la troisième en l'église de Notre-Dame-des-Victoires de leur couvent des augustins de Paris.

Prudents, son confesseur et son supérieur conseillèrent au frère Fiacre de demander des preuves au Ciel.

Lorsqu'une rumeur se répandit que la reine était enceinte, tout le royaume commença de trembler avec elle. Cet espoir avait été si souvent déçu. La reine pourrait-elle mener cette nouvelle grossesse à terme ?

Cette fois le frère Fiacre insista.

Il fallait avertir la reine.

Le Ciel lui avait donné les preuves qu'il avait demandées ainsi que l'y avait encouragé son confesseur :

Un jour qu'il priait ardemment dans sa cellule, il avait entendu un enfant pleurer derrière lui.

Se retournant il avait eu la vision de la Vierge Marie.

Elle portait trois couronnes d'or l'une sur l'autre et une robe bleue semée d'étoiles. Elle lui avait dit : « Mon enfant, n'ayez pas peur. Je suis la mère de Dieu. »

Alors, considérant l'enfant qu'elle tenait dans ses bras, il s'était jeté à genoux pour adorer Jésus-Christ son Sauveur.

Mais la Vierge sacrée lui avait dit : « Ce n'est pas mon fils. C'est l'enfant que Dieu veut donner à la France. »

Cette première vision lui avait duré bien un gros quart d'heure. Puis la Vierge avait disparu.

Elle revint une fois, deux fois. Elle finit par lui dire : « Mon enfant, ne doutez plus. Je veux que vous avertissiez

la reine qu'elle fasse faire les trois neuvaines. Voilà la même image qui est de Notre-Dame. Notre-Dame-de-Grâce, de Cotignac. »

Il avait reçu dans son humble cellule l'image de tout un paysage de Provence et la vision de la statue qui y était honorée, semblable à celle qui lui était apparue « bien qu'un peu plus sombre ». Et cela avait duré le temps de bien la regarder.

Par l'intermédiaire de l'aumônier de l'Hôtel-Dieu, M. Bernard, dit « le pauvre prêtre », la reine avait enfin été avertie des visions du frère Fiacre.

Le 20 janvier 1638, M. Bernard, dans une longue missive à la reine, lui rappelait les promesses de la Sainte Vierge au frère Fiacre: « La joie que la France reçoit des nouvelles qui s'épandent partout de votre heureuse grossesse m'oblige de vous envoyer ces lignes... »

De ce jour, tout le monde voulait rencontrer le frère Fiacre pour garder confiance.

Convoqué, il vint au Louvre.

Transportée d'espérance, fortifiée dans toutes les fibres de son être, la souveraine enceinte écoutait les rassurantes certitudes du petit Père Déchaussé.

Elle lui avait répondu en latin.

— Vous n'êtes pas le premier qui m'avez prédit cette grâce de Dieu, mais vous êtes le premier qui me l'avez fait croire.

La Foi rayonnante allait transformer en joie vivifiante l'épreuve insupportable de neuf mois d'attente, ces mois non seulement dominés par la crainte de la survivance de l'être fragile qu'elle portait en elle, mais aussi de l'inconnu de son sexe. Elle ne doutait plus. Il naîtrait bien vivant et ce serait un garçon.

Le roi Louis XIII lui-même, dominant son pessimisme naturel, avait témoigné de son allégresse et de sa confiance en les promesses du Ciel, en prenant avec « grand soin » toute décision pour composer la maison du futur Dauphin. Il avait aussi fait don à Notre-Dame de Paris d'une garniture d'autel de vermeil à servir pour le *Te Deum* qui serait chanté le jour de la naissance.

Le 6 février 1638 on apporta à la reine « en grande dévotion » la ceinture de Notre-Dame du Puy en Anjou près de Saumur, pèlerinage moins réputé que celui de Notre-Dame du Puy-en-Velay. Mais l'on y vénérât une relique considérable, une ceinture de la Vierge qui protégeait des fausses couches et que la reine avait revêtu.

Le 7 février 1638 le roi Louis XIII faisait remettre au frère Fiacre et à son supérieur, le père Jean Chrysostome, un ordre de mission en bonne et due forme, signé de sa main à Saint-Germain-en-Laye et contresigné par Sublet. Il y était dit que, les envoyant tous deux afin d'accomplir le vœu demandé par la Reine du Ciel

*... et vu la grande assistance que plusieurs femmes enceintes ont reçue pour la conservation de leur fruit par l'intercession de Notre-Dame-de-Grâce en Provence... Le roi... Ne voulant omettre aucun des moyens qui viennent à sa connaissance pour obtenir cette grâce du Ciel en faveur de la Reine son épouse...*

*... a chargé le père Chrysostome, supérieur du couvent des pères augustins de Paris, de s'acheminer au lieu de Notre-Dame-de-Grâce, seul avec le frère Fiacre du même ordre.*

*Et, y étant, de présenter à Dieu les vœux et prières de Sa Majesté,*

*Et, d'y célébrer pendant neuf jours la sainte messe afin que, par l'offrande de ce grand sacrifice, il plaise à la Divine Bonté d'accorder à la reine son épouse une heureuse lignée,*

*Et conduire à la fin désirée le fruit dont toute la France espère qu'elle est enceinte.*

*Mandant, à cette fin, Sa Majesté au père Hilarion, Vicaire général dudit ordre, de permettre auxdits père et frère de s'en aller présentement au dit lieu de grâce.*

*De recevoir et loger lesdits religieux et les favoriser de tout ce dont ils seraient requis par eux, et, à tous, gouverneurs et lieutenants généraux de Sa Majesté, dans les provinces et les villes où ils auraient à passer, de leur donner libre et sûr passage dans l'étendue de leurs charges sans leur faire, ni permettre qu'il leur soit fait et, mis ou donné aucun trouble ni empêchement, mais toute la faveur et assistance si besoin est requis ou sera.*

*Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 7 février 1638.*

*Signé: Louis*

*Contresigné: Sublet.*

Ainsi s'en étaient allés les dits Père et Frère, user leurs pauvres semelles d'augustins déchaussés et la corne de leurs pieds dans la poussière des routes. Ils mirent près de trois mois à parvenir à Cotignac, ce qui ne faisait pas beaucoup de lieues par jour. Mais ils étaient fort retenus par ceux qui venaient au-devant d'eux et qui voulaient entendre le visionnaire leur assurer que la grossesse de la reine parviendrait à son terme et que ce serait un Dauphin.

« Au lieu de grâce », à Cotignac, le frère Fiacre reconnaissait en l'image miraculeuse qu'on y vénérât la Vierge qui lui était apparue.

Au nom de Leurs Majestés, le roi et la reine de France, les humbles religieux entreprenaient les longues neuvaines, dévotions et supplications demandées par le Ciel.

Le 5 septembre de cette année 1638, à 11 h 30, naissait à Saint-Germain-en-Laye un Dauphin.

Des astrologues soulignèrent qu'il était né sous le signe zodiacal de la Vierge.



Quelque vingt années plus tard après ces prédictions, ce Dauphin devenu roi gravissait la montagne allant vers Celle qui lui avait fait l'honneur, dans une vision, de le tenir sur ses genoux sacrés.

La rumeur générale s'accordait à dire que jamais une telle représentation de la mère de Dieu n'avait honoré tout autre pèlerinage, ni d'autre prince au monde.

Il était vraiment Louis Dieudonné.

Parvenu au sommet, il entendit la messe dans la petite chapelle, dite par l'évêque de Fréjus. Ensuite, en souvenir de cette démarche d'action de grâce, il déposa sur l'autel son grand cordon bleu pour orner la statue de Notre-Dame, et l'anneau de diamants qu'il portait au doigt.

Il rejoignit sa mère et la Cour au pied de la montagne. Durant ce temps, Anne d'Autriche avait fait don à Notre-Dame-de-Grâce d'une fondation de six mille messes. De plus, le roi accordait au sieur Gaspard Figanière des lettres de noblesse afin d'honorer, par l'élévation de son maire, la cité de Cotignac à laquelle il devait tant.

Pourtant son beau visage de jeune homme ne se déridait pas d'un sourire et demeurait sombre.

Car il portait au cœur des stigmates d'un grand chagrin d'amour.

